



Communiqué de presse

Mise à l'enquête

Une nouvelle gare pour les bus régionaux à Bulle en décembre 2025

Bulle bénéficiera bientôt d'une nouvelle gare routière pour les bus régionaux. Fruit d'une collaboration entre les Transports publics fribourgeois (TPF), la Ville de Bulle et l'Etat de Fribourg, elle sera située dans le prolongement de la nouvelle place de la gare, à proximité des quais des bus urbains Mobul. L'enveloppe globale de cet aménagement se monte à 3,3 millions de francs. Les travaux devraient se dérouler durant la deuxième partie de l'année pour une mise en service en décembre 2025.

Les bus régionaux bénéficieront prochainement d'une nouvelle gare routière à Bulle. Les TPF font part de sa mise à l'enquête publique dans la *Feuille officielle* de ce vendredi 17 janvier 2025. Ce projet verra le jour dans le prolongement de la nouvelle place de la gare, à proximité immédiate des quais desservant les bus urbains Mobul. Également proche des quais ferroviaires, de la vélostation, de la voie verte et des places des voitures Mobility ainsi que des places de dépose-minute, cet aménagement constitue la dernière pièce du puzzle de la nouvelle gare multimodale de Bulle. Une réalisation qui a reçu le prix suisse de la mobilité FLUX, le 5 septembre 2024.

Trois quais doubles couverts par des marquises permettront aux bus des différentes lignes régionales de prendre en charge les voyageuses et les voyageurs. Cette nouvelle gare routière répondra aux exigences de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Conçue comme transitoire, elle pourra être remodelée lorsque le projet immobilier au sein duquel elle est inscrite se concrétisera. Les projections actuelles des TPF, propriétaires des lieux et promoteurs, l'envisagent à un horizon d'une vingtaine d'années.

Plusieurs variantes de cette gare routière ont été étudiées avant l'aboutissement de cette version mise à l'enquête publique. Ces différentes études, en lien avec le futur projet immobilier, mais aussi avec la géométrie des quais et avec le financement de la nouvelle gare routière, ont engendré des délais supplémentaires et expliquent pourquoi cette infrastructure entrera en fonction deux ans et demi après l'inauguration de la gare de Bulle.

Le financement de la gare routière et des autres aménagements est assumé par les commanditaires des lignes régionales, à savoir la Confédération et le canton, ainsi que la Ville de Bulle et TPF Trafic. L'investissement sera assuré par cette dernière et les coûts inhérents de l'investissement pour les commanditaires seront reportés sur les lignes. La nouvelle Loi cantonale sur la mobilité, entrée en vigueur le 1er janvier 2023, avait permis de relancer les discussions et de trouver une solution qui satisfait toutes les parties prenantes de ce projet.

Les TPF officient en tant que maître d'ouvrage, mais le projet a été développé en collaboration étroite avec l'Etat et la Ville de Bulle. La commune a ainsi pu faire part de ses desiderata en matière urbanistique et s'assurer que les besoins de la communauté soient entendus. Pôle intermodal, la gare routière transitoire accueillera ainsi six places réservées aux taxis, cinq places de stationnement

dédiées à Mobility, ainsi que des places de dépose-minute. Elle complètera ainsi les offres existantes en matière de multimodalité.

Sous réserve que les procédures se prolongent, les travaux d'aménagement de cette nouvelle gare routière de Bulle débuteront durant l'été. Son entrée en fonction devrait coïncider avec l'introduction du nouvel horaire 2026, soit en décembre 2025.

Givisiez, le 17 janvier 2025

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de quatre sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1400 personnes. Son siège est basé à Givisiez.